

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 juillet 2020

BIOÉTHIQUE - (N° 3181)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N° 656

présenté par  
Mme Valérie Boyer

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à supprimer l'article 1 qui prévoit l'élargissement de l'accès à l'assistance médicale à la procréation aux couples de femmes et aux femmes non mariées. Cet article prévoit de supprimer la notion d'infertilité qui justifiait jusqu'à présent le recours par certains couples à la PMA.

Pour la première fois dans l'histoire, la science médicale est détournée du principe qui la règle depuis ses commencements - préserver ou reconstituer la santé, pour être mise au service exclusif du désir. Et nous ne parlons pas ici de chirurgie esthétique ; il s'agit de créer des vies et de faire naître des enfants sans père. Il n'est également pas pertinent de se mettre dans une situation de pénurie de gamètes qui va entraîner leur marchandisation.

Edouard Philippe encore député avait publié une tribune où il disait : « je m'opposerai résolument à la PMA. Et maintenant il dit : « je m'opposerai résolument à la GPA. »

Nous sommes entraînés par une pente glissante ou un effet domino. Chaque étape prépare l'étape suivante. Au nom de la non-discrimination, vous aurez les mères porteuses avec tout ce que cela comporte de marchandisation du corps de la femme et de commande d'un enfant comme un objet.

La conception française de la bioéthique, c'est l'humain avant tout. La France s'honore de faire des lois bioéthiques et de par la loi, depuis 2011, de faire un débat bioéthique avec l'ensemble des Français. Dans ce contexte, elle s'appuie sur plusieurs avis : conseil d'État, comité d'éthique, citoyens. Or, les citoyens ont répondu massivement non à la PMA pour tous et toutes et à la gestation pour autrui (GPA).

Si nous décidons aujourd'hui d'autoriser un geste technique qui renie notre condition de vivants, nous faisons le premier pas d'une longue série. Nous choisissons la toute-puissance du désir contre l'équilibre naturel. Nous décidons de nous rêver plutôt que de nous recevoir.

Il convient donc de supprimer l'élargissement de la PMA.